

POLITIQUE D'OCTROI DE SOUTIEN FINANCIER STAGES D'ÉTÉ EN RECHERCHE ET EN ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'ACTE PROGRAMME DE FORMATION MÉDICALE AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Dans le but de soutenir le développement d'un esprit critique ou scientifique et pour certaines personnes étudiantes d'acquérir éventuellement une solide base en recherche, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean en partenariat entre autres avec la Faculté de médecine et des sciences de la santé (FMSS) de l'Université de Sherbrooke (UdS) et l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), offre plusieurs opportunités de recherches concomitantes à la formation médicale prédoctorale.

Dans le cadre des stages d'été en recherche, des soutiens financiers sont offerts par le vice-décanat aux études supérieures, à la recherche et à l'innovation (VDES) de la FMSS de l'Université de Sherbrooke aux stagiaires qui effectuent un stage en recherche dans le laboratoire de professeurs réguliers de la FMSS ainsi que dans d'autres établissements.

Plusieurs médecins du CIUSSS Saguenay Lac St-Jean réalisent des projets d'évaluation de la qualité de l'acte ([L'évaluation de l'acte médical - guide d'exercice](#)). Toutefois, aucun financement n'est habituellement disponible pour ce genre de projet.

En plus d'avoir accès aux programmes de financement de la FMSS pour les projets de recherche, les personnes étudiantes du Programme de formation médicale au Saguenay-Lac-Saint-Jean (PFMS) ont accès également à une aide financière palliative offerte par la personne doyenne associée au Saguenay-Lac-Saint-Jean spécifiquement pour les personnes étudiantes du PFMS pour des projets de recherche ou d'évaluation de la qualité de l'acte. Cette aide est rendue possible grâce au Fonds de développement facultaire provenant de la Société des médecins de l'Université de Sherbrooke à Saguenay.

OBJECTIFS DES STAGES D'ÉTÉ EN RECHERCHE ET ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'ACTE

Les stages de recherche pour personne étudiante au doctorat en médecine ont comme objectifs :

- d'initier à la démarche scientifique en recherche fondamentale, en recherche en sciences de la santé, en recherche clinique ou en évaluation de la qualité de l'acte;
- de développer un esprit critique et scientifique;
- d'offrir la possibilité de participer à une présentation scientifique par affiche ou une présentation orale ou même contribuer à la rédaction d'un article scientifique;
- d'enrichir le *curriculum vitae*, par le biais de présentations scientifiques et de publications;
- de susciter leur intérêt à poursuivre un cheminement en recherche en s'inscrivant à un M.D.\M. Sc. ou un M.D.\Ph. D.;
- d'amorcer des travaux de recherche pouvant faciliter la réalisation d'un M.D.\M. Sc. ou d'un M.D.\Ph. D. durant leurs études médicales, et ce, dans les délais prescrits;
- d'augmenter les chances d'obtenir un octroi de support financier facultaire ou d'organismes externes lors d'une inscription à un programme M.D.\M. Sc. ou M.D.\Ph. D.

SOURCES DE FINANCEMENT, CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET SOUMISSION DES CANDIDATURES

Les programmes de soutien financier aux personnes étudiantes proviennent de différentes sources, soit de la FMSS, des fonds institutionnels, des fonds de recherche des chercheurs responsables ou en provenance du fonds de la personne doyenne associée du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Critères d'admissibilité aux programmes de financement :

Pour être admissible à un octroi de support financier facultaire, la personne étudiante doit répondre aux exigences et prérequis suivants :

- avoir réussi un minimum de 40 crédits au programme de doctorat en médecine, à la fin de sa 1^{ère} année d'études
- être inscrit à temps complet au même programme d'études aux trimestres précédent et suivant le stage pour être admissible;
- avoir un dossier exempt de difficultés académiques significatives, notamment avoir réussi toutes ses activités pédagogiques et obtenu moins de deux résultats « réussite avec avis de préoccupations (PR) » à des activités pédagogiques durant l'année académique concernée. Le respect de ce critère est essentiel à l'octroi d'un support financier facultaire. Mais peut être toutefois éligible au financement via le fonds de la personne doyenne associée du Saguenay–Lac-Saint-Jean ou du chercheur lui-même; Mais peut être toutefois éligible au financement via le fonds de la personne doyenne associée du Saguenay–Lac-Saint-Jean ou du chercheur lui-même après appui de la direction du PFMS;
- n'avoir aucun examen ni activité pédagogique à compléter durant l'été où le stage a lieu pour le soutien financier facultaire. Mais peut être toutefois éligible au financement via le fonds de la personne doyenne associée du Saguenay–Lac-Saint-Jean ou du chercheur lui-même après appui de la direction du PFMS;
- avoir l'appui de la direction du PFMS attestant l'absence de difficultés académiques significatives ou de manquement au professionnalisme.

Toute personne étudiante au PFMS qui étudie à temps complet au trimestre d'hiver et qui effectue un stage d'été en recherche ou en évaluation de la qualité de l'acte, dirigé par un professeur-chercheur ou un médecin-clinicien, est admissible aux programmes de financement. Le nombre d'heures travaillées par semaine dans un stage d'été doit être **d'un minimum de 30 heures**. Le nombre minimum de semaines de stage est de 4 semaines et maximum de 8 semaines pour un projet de recherche et 6 semaines pour un projet d'évaluation de la qualité de l'acte.

Programmes de financement disponibles :

- **Faculté de médecine et des sciences de la santé (FMSS)** : Le programme de soutien financier s'adresse à toutes les personnes étudiantes inscrites dans un programme de la FMSS, incluant le site du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Le stage doit être effectué avec un professeur régulier de l'UdeS.

Le chercheur responsable du stage s'engage à apparier ou compléter la rémunération de la personne stagiaire à partir de budgets de l'UdeS (ou veillera à transférer les sommes nécessaires dans une UBR de l'UdeS avant le début du stage si ces fonds proviennent de sources externes à l'UdeS).

Pour plus d'information ou soumettre une candidature : se référer aux informations disponibles sur le lien suivant [Stages en recherche - Faculté de médecine et des sciences de la santé - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://usherbrooke.ca/stages-en-recherche-faculte-de-medecine-et-des-sciences-de-la-sante).

- **Société des médecins de l'Université de Sherbrooke (SMUS)** : Le programme de soutien financier s'adresse à toutes les personnes étudiantes inscrites dans le programme de doctorat en médecine de l'UdeS. Le stage doit être effectué avec un professeur régulier de l'UdeS.

Le chercheur responsable du stage s'engage à apparier ou compléter la rémunération de la personne stagiaire à partir de budgets de l'UdeS ou veillera à transférer les sommes nécessaires dans une UBR de l'UdeS avant le début du stage si ces fonds proviennent de sources externes à l'UdeS.

Pour plus d'information ou soumettre une candidature : se référer préalablement au vice-décanat aux études supérieures, à la recherche et à l'innovation de l'UdeS (Vdes-Med@USherbrooke.ca).

- **Soutien financier de la personne doyenne associée du Programme de formation médicale au Saguenay-Lac-Saint-Jean (PFMS) :** Ce programme de soutien financier s'adresse uniquement aux personnes étudiantes de 1^{re} ou de 2^e année du PFMS. Le financement est accordé lorsque les autres sources de financement n'ont pu être obtenues par la personne étudiante ou que le chercheur ou le médecin clinicien n'a pas les fonds disponibles pour rémunérer le stagiaire. À cet effet, aucune compensation n'est obligatoire de la part du chercheur ou du médecin-clinicien pour compléter la rémunération de la personne stagiaire. Cette avenue demeure à leur discrétion.

Les octrois sont d'un maximum de 3 000\$ pour un stage de 8 semaines et de 1 500\$ pour un stage de 4 semaines. Pour les stages entre 4 et 8 semaines, l'octroi est déterminé au prorata du nombre de semaines travaillées. Le stage peut être effectué auprès d'un chercheur ou d'un médecin-clinicien d'une autre université que l'UdeS tant au Québec Canada. Prenez note que le soutien financier octroyé par la personne doyenne associée n'est pas une bourse, mais une contribution financière. Ce montant est donc versé sous forme de salaire et soumis aux règles financières auxquelles s'appliquent des déductions (ex. : assurance emploi, cotisation syndicale, RQPA, RRQ, avantages sociaux).

Note : Le soutien financier en provenance de la personne doyenne associée ne peut substituer la part d'appariement du chercheur responsable dans le cas de l'octroi du soutien financier de la FMSS ou de la SMUS. Bref, si l'étudiant obtient un octroi financier de la FMSS, il ne peut pas obtenir de soutien financier de la personne doyenne associée.

Pour la soumission d'une candidature : communiquer avec Mme Nancy Girard par courriel à questionsag-med@usherbrooke.ca pour obtenir le formulaire de soutien financier pour les stages d'été de recherche et en évaluation de la qualité de l'acte. Remplir et soumettre le formulaire de demande de soutien financier dûment rempli.

La date limite pour la soumission des demandes pour le soutien financier de la personne doyenne associée est le 8 mai 2026. Après cette date, toutes les demandes de soutien de financement reçues seront refusées.

N.B. Les personnes étudiantes s'engagent à effectuer le stage pour un projet précis si le soutien financier est octroyé. Aucun changement de responsable ni de durée de stage ne sera accepté après le début du stage.

ENGAGEMENTS DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU STAGE ET DE LA PERSONNE STAGIAIRE

Engagements de la personne responsable du stage

La personne responsable du stage s'engage à :

- Offrir un stage de recherche ou en évaluation de la qualité de l'acte en conformité avec ce qui avait été convenu avec la personne stagiaire recrutée concernant le contenu, la durée du stage et la rémunération;
- Pour les professeurs de l'UdeS dont les stagiaires ont obtenu un octroi de la FMSS : Apparier ou compléter la rémunération de la personne stagiaire à partir de ces fonds de recherche (ou veillera à transférer les sommes nécessaires dans une UBR de l'UdeS avant le début du stage si ces fonds proviennent de sources externes à l'UdeS) pour la partie de rémunération non couverte des bourses octroyées par la FMSS ou la SMUS.

Nous rappelons que le soutien financier en provenance de la personne doyenne associée ne peut substituer la part d'appariement du chercheur responsable dans le cas de l'octroi du soutien financier de la FMSS ou de la SMUS. **Bref, si la personne étudiante obtient un octroi financier de la FMSS ou de la SMUS, il ne peut pas obtenir de soutien financier de la personne doyenne associée.**

L'octroi obtenu de la FMSS ou de la SMUS, s'il y a lieu, combiné à la part de la personne responsable du stage, doit couvrir le salaire prévu selon les taux fixés dans la convention collective du SAREUS pour les stagiaires. Veuillez, vous référer à la *Politique d'octroi de soutiens financiers pour stages d'été en recherche* du vice-décanat aux études supérieures, à la recherche et à l'innovation de la FMSS de l'UdeS. Dans le cas d'octroi de la personne doyenne associée, cet engagement de la part de la personne responsable du stage ne s'applique pas.

Pour toutes questions sur le soutien financier de la FMSS ou de la SMUS, vous adresser à Mme Marishka Lehoux par téléphone au 819 821-8000, poste 72013 ou par courriel à : Vdes-Med@USherbrooke.ca au vice-décanat aux études supérieures, à la recherche et à l'innovation de la FMSS.

Pour toutes questions en lien avec le soutien financier obtenu de la personne doyenne associée du PFMS, vous pouvez communiquer avec Mme Nancy Girard par téléphone au 418 545-5011, poste 5970 ou par courriel : questionsag-med@usherbrooke.ca

Engagements spécifiques des stagiaires à la suite de l'obtention d'un soutien financier

La personne stagiaire s'engage à :

- Compléter le stage de recherche ou d'évaluation de la qualité de l'acte en conformité avec ce qui avait été convenu avec la personne responsable du stage concernant le contenu, la durée du stage et la rémunération.

Stagiaires ayant bénéficié des octrois de la FMSS ou de la SMUS : vous devez obligatoirement acheminer à Mme Nancy Girard par courriel : questionsag-med@usherbrooke.ca une copie PDF de l'affiche que vous aurez décidé de présenter lors de la Journée scientifique de 1^{er} cycle de la FMSS ou le rapport de fin de stage que vous remettrez à la FMSS.

Stagiaires ayant bénéficié d'un soutien financier de la personne doyenne associée du PFMS: s'engage à présenter au Midi-Recherche et évaluation de la qualité de l'acte du PFMS, à la Journée de la recherche du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean suivant son stage d'été ou toutes autres activités liées à la recherche au CIUSSS (le format sera mentionné par le comité organisateur de la journée) ou à rédiger un rapport de stage selon les directives de rédaction du document qui vous seront envoyées par Mme Nancy Girard à la fin de l'été de votre stage.

Cette politique est validée et approuvée par Pr Louis Gagnon, personne doyenne associée au Saguenay–Lac-Saint-Jean de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke.
6 février 2026